

MIEUX TRAITER LA DOULEUR CHRONIQUE

Un rapport sur la prise en charge des douleurs chroniques en France a été adopté par l'Académie nationale de médecine le 9 octobre.

En France, les **douleurs chroniques** touchent près de **20 millions** de personnes, soit **30 %** de la **population**, qui résistent aux soins antalgiques prescrits. Bien que le pays, le premier au monde à proposer un **enseignement officiellement reconnu** dès 1985, soit novateur dans ce domaine, il est aujourd'hui confronté à un **problème majeur** : celui des **dépôts** à la **retraite** des spécialistes et un **manque de recrutement** de la filière. Ces difficultés pèsent dans la prise en charge des malades atteints de douleurs chroniques.

ÉTAT DES LIEUX

Ce récent rapport est consécutif à la constitution d'un **groupe multidisciplinaire** qui s'est réuni entre 2015 et 2018 pour débattre sur ce qui est considéré comme la **deuxième maladie** évoluant de manière autonome depuis **plus de 6 mois** chez un patient. Il existe en France **273 structures spécialisées dans la douleur chronique (SDC) labellisées**, dont **67 centres** et **206 consultations**. Le nombre de consultations ne cesse d'augmenter, les douleurs chroniques étant le **premier motif de prise de rendez-vous médicaux**, avec environ **5 000 patients** par centre chaque année, tandis qu'une réelle menace plane : le non remplacement des médecins spécialistes, comme le révèle une étude de la Société française d'étude et de traitement de la douleur (SFETD), menée en 2015 auprès de 228 SDC. De plus, le **délai d'attente** est de **3 mois** et peut même être supérieur en fonction du niveau de spécialisation des SDC. Un rapport de la **HAS** de 2008 montre que **26 %** des maladies chroniques sont dues à des **lombalgies** et des **sciaticques**.

RECOMMANDATIONS

À la suite de constats établis dans ce rapport, des recommandations sont émises par l'Académie nationale de médecine. Elles concernent le **renforcement** des **273 SDC** et le **renouvellement** des **équipes** avec des médecins dotés d'une **formation transversale Médecine de la douleur** et des soignants formés en conséquence, ainsi que l'instauration d'un **coordinateur universitaire spécialiste de la douleur** au sein de chaque **UFR**. L'Académie de médecine recommande de faciliter l'accès à des apprentissages complémentaires sur des **approches non médicamenteuses** tenant compte du **progrès technologique** et d'un **contexte psychosocial**. Des choix stratégiques d'ordre organisationnel et politique s'avèrent nécessaires pour encourager une **recherche clinique translationnelle** et lutter contre des douleurs chroniques rebelles qui pèsent sur les patients et sur le budget de la société en générant un surcoût annuel important.

Le rapport sur aquae-officiel.fr



2 CARTE BLANCHE

Elisabeth Bonjean, Maire de Dax, Conseillère régionale

3 STRATÉGIE

La dynamique Valvital
Rénovation du Grand Hôtel Dinard

5 TOURISME

Promotion thermique en Auvergne-Rhône-Alpes
Entretien avec Paul Audan

6 SANTÉ & RECHERCHE

Symposium : chronicité en médecine thermique
L'activité physique dans la gonarthrose

8 JURIDIQUE

Relancer la Silver économie
Locations de courte durée : loi Elan

11 INNOVATION

Technologies immersives en
Sport-Santé

12 PANORAMA

Innovation à Glion
Spa au Pérou
Tourisme géothermique
Étude FACE



ELISABETH BONJEAN

Maire de Dax,
Présidente du Grand Dax,
Conseillère régionale
déléguée au thermalisme

INNOVATION THERMALE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Innovation et thermalisme. Deux mots qui longtemps ont rarement été associés.

Cependant la médecine thermique, vieille de plus de 2000 ans, a au fil des ans, tout en gardant son ADN, su se réinventer, s'adapter, se bonifier.

N'est-ce pas là, la définition même de l'innovation : chercher à améliorer constamment l'existant.

Pour moi, thermalisme et innovation sont donc indissociables. C'est ce choix qu'a fait la région Nouvelle-Aquitaine, en considérant la filière thermique comme acteur à part entière de son Schéma régional de développement économique d'innovation et internationalisation. En ce sens, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a voté en mars dernier un plan thermal ambitieux, plan élaboré en tenant compte des besoins des acteurs de terrain, répondant aux enjeux actuels tout en anticipant les mutations à venir.

Ce plan repose sur trois axes, allant de l'établissement thermal à son écosystème, en passant par la station, la recherche et l'innovation nourrissant ces trois piliers.

Ainsi, l'innovation est développée sous toutes ses formes, comme vecteur de compétitivité :

Innovation technique pour moderniser vos établissements ;

Innovation de services pour améliorer nos usages, notamment en matière de prévention primaire et secondaire ;

Innovation des pratiques avec des nouveaux modèles de formation, comme le e-learning.

La Nouvelle-Aquitaine est une terre d'innovation et le Grand Dax, berceau de l'institut du thermalisme ou de AQUA O Thermes, en est le symbole pour la médecine thermique. C'est donc tout naturellement que la Fédération française thermique et climatique a fait le choix du Grand Dax pour accueillir, cette année, les Journées nationales du thermalisme, dont le thème est l'innovation.

Je ne peux que m'en réjouir et souhaiter à tous un bon congrès.

Et n'oublions pas d'être ambitieux et d'innover pour garder au thermalisme une santé d'avance.



JE M'ABONNE



Service abonnement

39 avenue de la Marne - 64200 BIARRITZ
Tél. : 05 59 24 73 60
Fax : 09 83 24 73 60
abonnement@palindrome-edition.fr
www.aqua-officiel.fr

Nom, prénom :
Qualité / Entreprise :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

1 an / 22 numéros + espace abonnés
(accès illimité aux archives, espace documentaire)

360 €

2 ans / 44 numéros + espace abonnés

690 €

Abonnements multiples et écoles : nous consulter

Paiement par :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Palindrome Édition
- Mandat administratif
- Je désire recevoir une facture administrative

Date :/...../.....

Cachet et signature

Publié un mardi sur deux

N° 138 du 13 novembre 2018

Éditeur : PALINDROME ÉDITION
aqua@palindrome-edition.fr

Directeur de la publication : Marie MORANI

Conseiller éditorial : Jean-Michel AUDINEAU

Directeur marketing éditorial : Michel BONTEMPS

Rédacteur : Anne-Laure ROYER

Relecture : Sophie LOUBIER

Maquette : Palindrome Édition

Abonnements & Annonces
abonnement@palindrome-edition.fr

Imprimé en France par DUPLI-PRINT
2 rue Descartes, 95330 DOMONT

Dépôt légal à parution

Commission paritaire : 0423 T 91568 / ISSN : 2262-5623

Toute reproduction même partielle est strictement interdite et donne lieu à des sanctions pénales conformément au Code de la propriété intellectuelle.

Avec un CA de 38,8 M€ en 2017, le groupe Valvital, qui détient douze stations thermales françaises, poursuit son développement avec de nouveaux projets d'investissement.



ENGHEN-LES-BAINS : NOUVELLE GESTION

Depuis le 1^{er} novembre, les thermes d'Enghien-les-Bains (95) sont gérés par Valvital, en partenariat avec le groupe **Barrière**, dans le cadre d'une **délégation de service public de 20 ans**. L'objectif pour le fondateur et PDG de Valvital, **Bernard Riach**, est de faire de la commune une véritable station thermale, spécialisée en rhumatologie. Il souhaite voir doubler la fréquentation des thermes d'ici à trois ans afin d'arriver à 1 000 curistes. Enghien-les-Bains, seule station thermale d'Île-de-France, dispose d'un **potentiel géographique certain** grâce à sa proximité avec Paris.

LECTOURE ET GRAND NANCY THERMAL

Un projet d'ouverture d'un établissement situé dans un ancien hôtel particulier gersois, l'**hôtel Collège des Doctrinaires**, est prévu pour avril 2019. Celui-ci disposera de 44 suites de 28 à 80 m², directement reliées au centre thermal de Lectoure (32), et chaque chambre inclura une kitchenette. La stratégie déployée par Valvital est de proposer des cures associées à de l'hébergement. Par ailleurs,

la métropole du Grand Nancy vient d'accorder au groupe une délégation destinée à un projet d'envergure annoncé pour 2022 : la création de **Grand Nancy Thermal**. Ce complexe s'orientera vers les voies respiratoires et la phlébologie, en plus de la rhumatologie. Nécessitant un **investissement de 97 M€**, il générera la création de **250 emplois** à temps plein. L'objectif à terme est d'atteindre un CA de **22 M€**.

DÉVELOPPEMENT EN SUISSE AVEC DIXENCE

L'axe retenu pour l'exploitation d'un nouveau centre thermoludique suisse, **Dixence Resort**, prévu en 2020, sera non médical et privilégiera le ludique dans un environnement situé à 1 750 mètres d'altitude avec un **accès direct au domaine skiable**.

Enfin, d'autres projets sont en cours, à l'instar d'un centre thermal à **Santenay** (21), dont l'ouverture aura lieu en 2020, et qui prévoit d'accueillir 3 500 curistes en ayant pour concept l'intégration d'une résidence à l'établissement. Valvital souhaite poursuivre son développement en Suisse afin de disposer de trois ou quatre centres dans le futur. La stratégie du groupe se traduit aussi par la **progression de sa gamme cosmétique** à base d'eau thermale, présente dans ses établissements et répartie entre santé, beauté et détente. Pour 2019 et jusqu'en 2020, le nombre de produits la composant doublera, passant à 30.

CARNET



Olivier Bena a été nommé, début septembre, **directeur de l'Hôtel de la baie - thalasso Prévital, à Donville-les-Bains (50)**. Exerçant dans le secteur hôtelier depuis 22 ans, il a dirigé plusieurs établissements à Paris, dont l'**Hôtel 4 étoiles Oceania Paris** Porte de Versailles. Chez Prévital, il prendra notamment la direction des opérations de construction de deux hôtels du groupe pour 2020.



Élu **maire d'Aix-les-Bains (73)** le 17 octobre, **Renaud Beretti** succède à **Dominique Dord**. Il est aussi **vice-président du conseil départemental de la Savoie**, chargé de la culture et du patrimoine, et du **Grand Lac**. Il fut secrétaire général du Forum francophone des affaires, l'opérateur économique de la francophonie. Impliqué dans la vie aixoise, il rejoint en 2004 l'équipe de Dominique Dord et devient premier adjoint du cabinet. Le président du département **Christian Monteil** affirme que la Haute-Savoie perd un élu de conviction, passionné.



Marc Francina, maire de la commune d'**Évian-les-Bains (74)** depuis 1995, s'est éteint le 26 octobre dernier à l'âge de 70 ans. Il fut **conseiller municipal** de sa ville d'origine dès 1977 et **député de la Haute-Savoie** lors de son **quatrième mandat**. Il avait commencé son parcours en tant que directeur de banque à Évian.

À RETENIR

Valvital mène une stratégie de croissance externe en acquérant de nouveaux centres axés sur le médical et le thermoludique.

EN BREF

ALLIANCE DE MARQUE

L'**Hôtel du Palais**, géré par la société **Socomix**, a signé un **accord de management**, le 25 octobre, avec le groupe hôtelier **The Unbound Collection**

by **Hyatt**. Le palace de Biarritz (64), actuellement fermé pour rénovation, se rallie donc à la marque américaine de luxe qui comprend aussi l'**Hôtel du Louvre** (Paris) et l'**Hôtel Martinez** (Cannes). La première phase d'ouverture du palace est prévue entre juillet et octobre 2019 et la rénovation totale sera achevée en juin 2020.

DÉVELOPPEMENT
À BALARUC-LES-BAINS

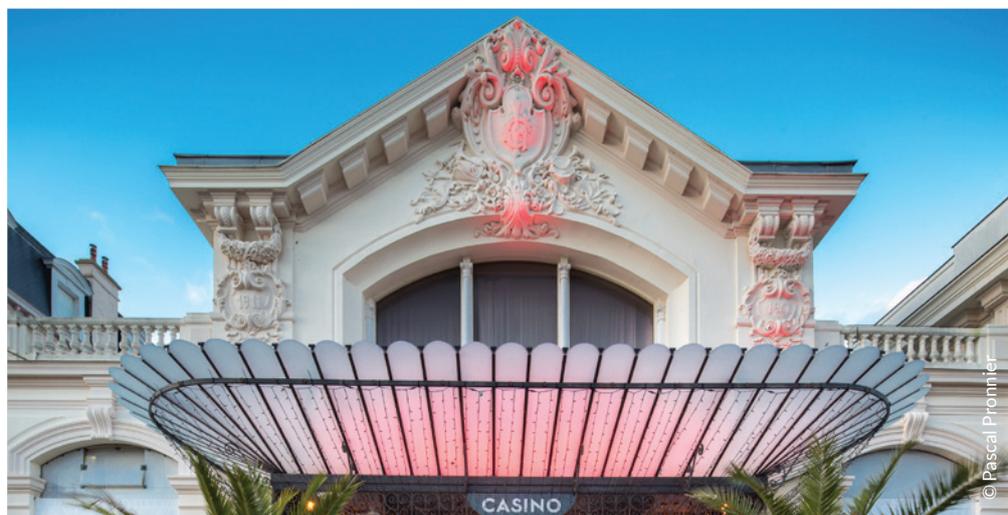
Les thermes de **Balaruc-les-Bains** (34), gérés par la société **SPLETH**, ont annoncé le lancement d'une **nouvelle gamme cosmétique** à base d'eau thermale qui sortira en janvier 2019, incluant une trentaine de produits. Par ailleurs, le **spa O'Balía** qui se trouve à proximité des thermes va s'agrandir en 2023 et un hôtel de luxe devrait être créé.

PROJETS POUR BAGNOLS-LES-BAINS

Une troisième phase de travaux de rénovation à **Bagnols-les-Bains** (48) sera lancée à partir du 17 novembre avec notamment la création d'un espace dédié au soin de boue et la rénovation de l'espace pédicure et manucure. L'investissement est de **1 M€**. L'objectif pour le directeur, **Dorian Noyer**, est de passer de 1 700 à **2 000 curistes**. Des travaux de restauration totale du spa s'étendront jusqu'en 2020, pour un coût de **1,6 M€**. La création d'une **résidence thermale** portée par la commune viendra compléter ce projet de modernisation et naîtra de l'acquisition et de la réhabilitation de l'ancien **Hôtel du Commerce**.

MODERNISATION DU GRAND HÔTEL DINARD

Depuis le 5 novembre, le groupe **Barrière** mène des travaux de rénovation au **Grand Hôtel Dinard** pour une réouverture prévue au printemps 2019.



Un large plan de rénovation concernant les hôtels et les casinos du groupe a été entrepris par **Barrière** depuis 2013, comprenant, entre autres, l'hôtel **Majestic Cannes**, le **Royal La Baule** et le **Fouquet's Paris**.

DES TRAVAUX DE MODERNISATION

Propriétaire du **Grand Hôtel Dinard** (35) depuis 1998, **Barrière** souhaite restaurer l'ensemble de l'établissement grâce au décorateur **Alexandre Danan**, afin de répondre aux attentes haut de gamme d'une clientèle familiale.

Les travaux viseront une rénovation du lobby, du bar, du restaurant, des chambres et des suites, de l'espace fitness et des salons de réception, ainsi qu'une extension de la piscine et de la terrasse du restaurant. Les chambres vont passer de 89 à 86 afin d'ajouter trois suites en mettant en avant les chambres communicantes. L'architecte d'intérieur

Chantal Peyrat, qui est habituée à intervenir pour le groupe, s'occupera de l'aménagement et de la reconstitution de l'espace bien-être avec la création d'un **Spa Diane Barrière**.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Avec ce plan de rénovation, le groupe tend vers une modernisation du **Grand Hôtel Dinard** tout en valorisant son identité. L'objectif est de renforcer son **positionnement stratégique** dont le **Spa Diane Barrière** constitue un **produit d'appel** pour capter une clientèle exigeante et la **fidéliser**.

Plus largement, et fort d'un nouveau partenariat avec **Louv Hotels Group**, signé en août de cette année (*Aquae n° 135*), **Barrière** renforce son offre haut de gamme pour accroître la fréquentation de ses établissements par la clientèle asiatique, notamment chinoise.

OFFRES

RITUEL THALGO

Inspiré de la **lithothérapie marine**, **Thalgo** propose un nouveau soin du corps de deux heures : **Joyaux Atlantique**. Il se fonde sur les bienfaits de pierres marines et d'une **microalgue, Tetraselmis suecica**, qui stimule le métabolisme cellulaire cutané. Il s'agit d'un rituel en trois phases avec immersion en bain hydromassant, gommage et massage revitalisant. **Thalgo** a décliné une **gamme** de produits *Joyaux Atlantique*.

UN SPA POUR BÉBÉ

Depuis septembre, le **Royal Monceau** a lancé un soin qui s'adresse aux mamans et à leurs nouveau-nés : le **Baby-Spa** du spa **My Blend by Clarins**. Effectué par une **puéricultrice**, il s'agit d'un bain d'immersion d'une heure pour le bébé dans une eau à 37 °C avec jets, tout en étant bercé. La deuxième étape consiste en un massage doux pour le nourrisson durant lequel la maman reçoit un modelage du dos.

PROMOTION THERMALE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le 24 octobre, un second plan thermal 2019 régional a été annoncé par le vice-président d'Auvergne-Rhône-Alpes en charge du Tourisme, Nicolas Daragon.

PROGRAMME 2016-2020

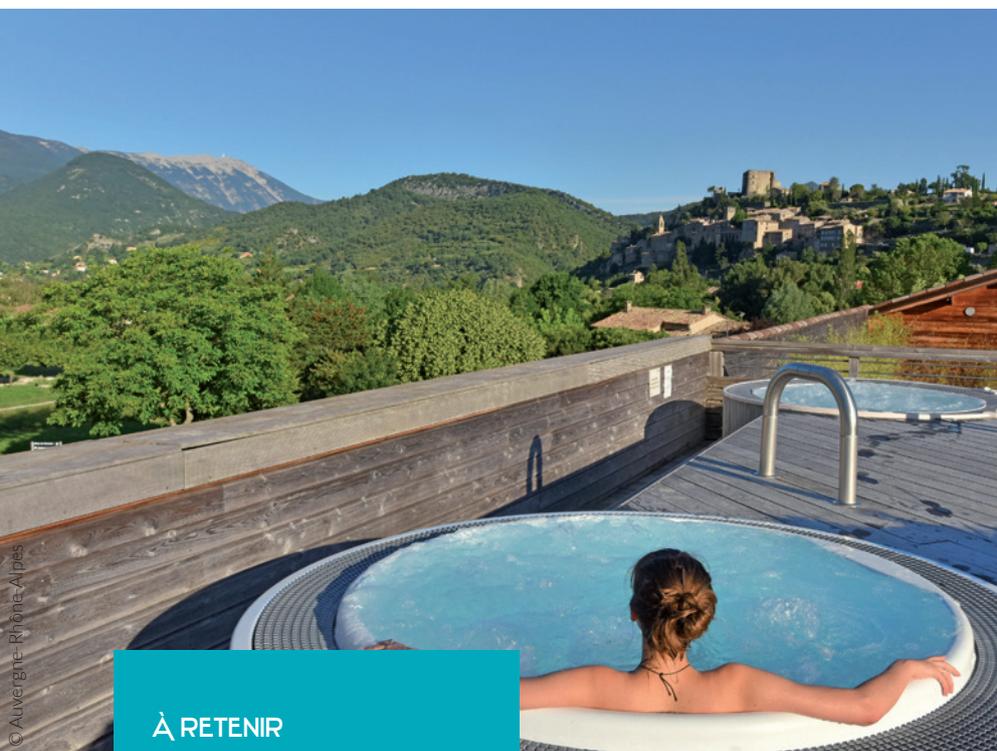
Le lancement d'une **deuxième phase** du mandat relatif au **plan thermal régional** visant à soutenir les investissements publics et privés des centres thermaux et des collectivités locales a pour objectif de toucher l'ensemble des stations thermales d'Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un nouveau positionnement **Renaître ici**, la région ambitionne de devenir le numéro 1 du bien-être thermal en proposant un haut niveau de services. Son projet est de doubler la **fréquentation touristique** et le CA généré par les stations en accélérant la **création d'emplois** et en **diversifiant** les gammes de produits et les séjours thermaux. La région se place en **troisième position** dans le thermalisme médical français, après l'**Occitanie** et la **Nouvelle-Aquitaine**, comptant **27 établissements**. Cependant, les retombées sur l'économie locale restent à développer. Les deux volets du plan s'étirent à **23 M€** et comprennent deux axes : un **soutien financier** (20 M€) et un soutien à l'**innovation** (3 M€), à la **formation** et à la **promotion** du thermalisme pour les 24 stations.

LES ACTIONS TOURISTIQUES

Les actions menées par la région concernent une **requalification du parc thermal** et une **valorisation** des abords des thermes avec une **végétalisation**, un accompagnement au développement de l'offre touristique autour des thèmes **pleine nature** et **la montagne 4 saisons**, selon la **typologie** des stations. L'enjeu est de permettre une structuration et une diversification de l'**offre touristique** en mettant en avant l'ensemble des **potentialités des territoires**.

ÉTUDE QUALITATIVE

Dans cette dynamique touristique, une étude qualitative a été conduite en **2017** par la région sur la clientèle touristique de l'offre bien-être auprès de **5 400 profils** relevant de **7 marchés européens**. Elle a mis en évidence deux types de clientèles : les **adeptes** de séjour 100 % bien-être (34 %) et les **opportunistes** (66 %). Parmi les voyageurs européens, un sur trois avait l'intention de consommer du bien-être au cours d'un séjour touristique en 2018, les vertus des eaux thermales étant jugées comme le principal atout des stations.



À RETENIR

Le dynamisme touristique thermal d'une région passe par une forte structuration et diversification de l'offre.

L'ENTRETIEN

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE THERMALE

Paul AUDAN

Président de l'ANMCT

1 Comment les stations se diversifient-elles ?

Il existe une prise en charge de nos curistes à la fois festive, culturelle et sportive qui vient consolider les bienfaits de la cure. Les initiatives pour les stations en termes d'offre touristique intégrée se sont organisées depuis le congrès de Gréoux-les-Bains. Aujourd'hui, nous avons des curistes qui se tournent vers l'hôtellerie de plein air haut de gamme, compte tenu d'une offre d'animation de qualité, après les soins.

2 Quelles sont les priorités pour l'ANMCT ?

Au niveau de l'Association des maires des communes thermales, le remboursement du Service médical rendu (SMR) était un point majeur. Aujourd'hui, nous misons sur l'innovation avec un projet d'observatoire économique du thermalisme qui aura pour mission un recueil, un partage et une analyse des données auprès des stations. Nous devons être capables d'auditer nos territoires et ses mutations socio-économiques. Nous développons aussi le tourisme d'affaires vert, qui participe positivement à la saisonnalité thermique.

3 Comment défendez-vous le thermalisme ?

La défense des intérêts des communes thermales continuera de reposer sur la possibilité de faire état auprès de l'environnement politico-administratif de l'impact positif de l'activité thermique. Cela passe donc par l'innovation, l'observatoire et une grande transversalité avec le tourisme. Il faut une mobilisation des maires des communes thermales pour défendre le thermalisme et veiller à ce qu'il y ait un accueil de qualité et un maintien du cadre de vie des curistes.

L'entretien sur aquae-officiel.fr

NOUVEAU DG À L'ARS OCCITANIE

Lors du Conseil des ministres du 24 octobre, **Pierre Ricordeau** a été nommé nouveau directeur général de l'**Agence régionale de santé** de l'**Occitanie** sur proposition de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn. Il remplace **Monique Cavalier** qui quitte ses fonctions après avoir dirigé, depuis 2013, l'ARS de Midi-Pyrénées, puis de l'Occitanie. Le nouveau directeur général, ancien élève de l'**Ena**, a récemment occupé la fonction de **secrétaire général des ministères chargés des Affaires Sociales** (2014 - janvier 2018) avant d'être nommé **médiateur** pour expertiser les effets de la réforme du financement des maisons de retraite. Il a pris ses nouvelles fonctions le **5 novembre**.

PRESCRIPTION MÉDICALE D'APS

Courant septembre, la **Haute autorité de la santé** a édité un **guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activités physiques et sportives** pour la santé des adultes. Il a pour objectif d'accompagner les médecins dans la prescription de soins aux patients. Un **référentiel** est ainsi mis à disposition des praticiens afin de les aider dans la prescription d'APS en fonction des **pathologies** de leurs malades. Ce guide fait suite à des études et des recommandations menées à l'échelle nationale, notamment par l'**Agence nationale de santé**, et internationale auprès de l'**OMS**. L'objectif fixé est de faire de la **prévention** contre l'**inactivité physique** et la **sédentarité**, vecteurs de nombreuses maladies, et de lutter contre les problèmes de santé chroniques par la promotion d'activités physiques et sportives.

Le guide complet sur aqua-officiel.fr

SYMPOSIUM : CHRONICITÉ EN MÉDECINE THERMALE

Les douleurs des affections musculosquelettiques, de certaines maladies neurologiques chroniques, d'origine vasculaire et viscérale, sont soulagées par la cure thermale.



Deux membres de l'Académie nationale de médecine, le Pr Patrice Queneau et le Pr Christian-François Roques, président du conseil scientifique de l'AFRETh, ont, lors des Entretiens de Bichat, en octobre, présenté la littérature scientifique de la médecine thermale dans la prise en charge des douleurs chroniques.

DES PREUVES SCIENTIFIQUES

Associés à des mesures complémentaires, les techniques hydrothermales démontrent que la cure thermale intervient efficacement sur le symptôme et le soulagement de la douleur. Selon la **typologie** des **douleurs**, les deux intervenants ont ainsi exposés que de nombreuses études confirment l'action analgésique de la médecine thermale dans les cas de douleurs :

- **musculosquelettiques** dans les affections articulaires mécaniques, la fibromyalgie, les rhumatismes inflammatoires, etc.;
- **neurologiques chroniques** des suites d'accident vasculaire cérébral, de la sclérose en plaques;

- des **membres inférieurs** de l'insuffisance veineuse chronique et des artérites chroniques;
- épigastriques de la **dyspepsie gastrique** et les douleurs coliques du syndrome du côlon irritable;
- **pelviennes** des suites d'endométrites, de syndrome myofascial des muscles pelviens.

MÉCANISMES DE LA DOULEUR

Les actions sur les **mécanismes de contrôle** de la **douleur** ont été aussi présentées. Elles se manifestent par une sécrétion d'**opioïdes**, en lien avec le **système immunitaire**, avec un rôle majeur de la chaleur. Autres actions : celles physiques sur les **foyers lésionnels**, avec une diminution de la **raideur articulaire**, et celles sur les populations cellulaires.

Les professeurs insistent sur le fait de recommander la cure thermale aux patients que les autres thérapies, médicamenteuses ou non, ne permettent pas de soulager durablement. L'intégralité de leurs recherches a fait l'objet d'une parution dans un livre paru au printemps dernier (*Aqua* n°127).

E-SANTÉ

OTOSCOPE SUR SMARTPHONE

Une startup, **CellScope**, a lancé un **otoscope** adaptable sur smartphone afin de partager avec les médecins des images de l'**appareil auditif** des enfants pour faciliter le **diagnostic des infections** de l'**oreille**. Les performances du **CellScope Oto**® sont aussi précises que celles d'un otoscope classique d'après une étude menée à **Montréal** (Canada) en 2015, auprès de patients exposés à un risque d'**otite moyenne aiguë**.

APPLICATION DE CONNEXION

Développée par un médecin généraliste à Toulouse, le **Dr David Bilfeld**, une application nommée **WIZVI** permet de **connecter** un **patient** à son **médecin** et à son **pharmacien** via un **parcours de santé**. Elle fournit un contenu pratique à l'utilisateur (horaires et délais d'attente en pharmacie) et offre la possibilité d'envoyer des **ordonnances** par photo afin de faciliter la **préparation pharmaceutique** en amont.

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LA GONARTHROSE

Des chercheurs américains ont mené une étude pour comprendre l'impact d'une activité physique sur la dégradation du cartilage chez des patients atteints d'arthrose du genou.

PRÉSENTATION

Cette étude intitulée *Effect of Changes in Physical Activity on Cartilage Degradation in Knee Osteoarthritis* a été publiée en 2018. Des directives recommandent une activité physique (AP) pour les traitements non pharmacologiques de la gonarthrose. Cependant, les médecins s'abstiennent de prescrire des AP, car ils craignent qu'une trop grande activité abîme le cartilage du genou et aggrave ainsi la maladie du patient.

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de cette étude était de déterminer les associations entre différentes intensités d'AP et la concentration de **biomarqueurs sériques**, les **protéines matricielles oligomériques du cartilage** (COMP pour Cartilage Oligomeric Matrix Protein), qui permettent d'identifier la dégradation du cartilage. Il s'agit d'une analyse secondaire d'un essai randomisé de trois mois qui comparait un programme d'exercices intensifs à un programme de soins standard sur 33 sujets ayant subi une **arthroplastie** du genou. Ceux-ci avaient un âge médian de 67 ans. 67 % d'entre eux étaient des femmes présentant des douleurs légères aux genoux et des limitations fonctionnelles modérées.

RÉSULTATS

Après trois mois, **43 %** des personnes ayant suivi un programme intensif ont **amélioré** leur paramètre d'AP, ce qui a généré une augmentation du taux de COMP (145 ± 418 ng/ml). Pour le groupe des soins standard, seulement **26 %** des sujets ont **optimisé** leur AP tout en subissant une diminution du taux de leur COMP (-49 ± 725 ng/ml). Ces premiers résultats tendent à montrer que l'AP favoriserait la dégradation du cartilage. Pourtant, des analyses plus avancées portant sur des associations entre les changements d'AP et de COMP révèlent qu'il existe une **corrélation négative** entre ces deux éléments pour chaque groupe. Quand l'**activité physique croît**, le **taux de COMP décroît**.

CONCLUSION

Ces résultats confirment le fait que la réalisation d'AP modérée ne semble pas contribuer à la dégradation du cartilage ou à la dégradation de l'articulation du genou chez les personnes présentant une gonarthrose. Une étude plus large est toutefois nécessaire afin de valider l'ensemble des résultats, les patients qui y ont participé ne s'étant livré qu'à des activités physiques à faible impact sur les genoux.

EN BREF

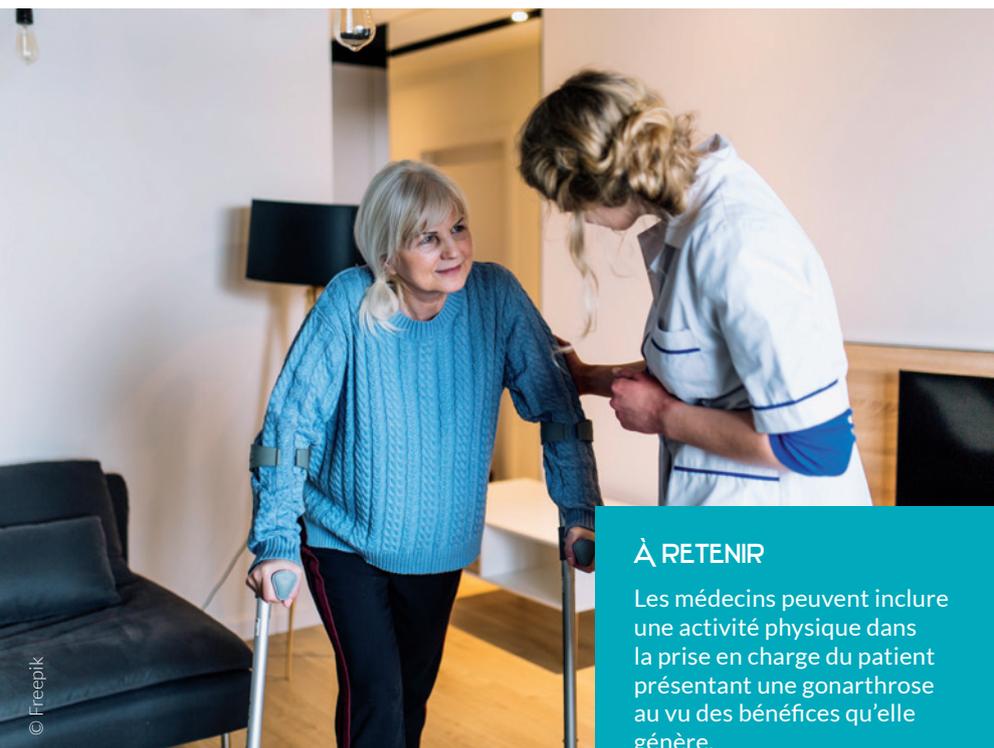
ESPÉRANCE DE VIE EN 2040

Une étude menée par l'**Institute for Health Metrics and Evaluation**, parue le 17 octobre dans la revue médicale *The Lancet*, expose le devenir de la santé mondiale à l'horizon 2040. Des chercheurs se sont appuyés sur les données issues de l'**OMS** présentant les espérances de vie et les causes de décès dans **195 pays**. L'**espérance de vie** pourrait atteindre **85,8 ans en 2040**, avec, en tête, l'Espagne, qui détrônerait le Japon (2^e), la France conservant la 8^e place. Des **inégalités mondiales** persisteront avec une augmentation des **maladies non transmissibles**, qui couvriraient **81 %** de la mortalité totale, comme l'**Alzheimer** et le **diabète**, des accidents et des pathologies liés au mode de vie, dont l'**hypertension artérielle**, l'**obésité**, le **tabac** et l'**alcool**. L'étude souligne l'importance du rôle d'une éducation à la santé suivie, de l'**accès aux soins primaires** et à la **prévention**.

MALADIE CHRONIQUE ET THÉRAPIE

Le **Naviaux Lab** de l'**université de Californie** (San Diego) a publié un article dans la revue *Mitochondrion* exposant le principe selon lequel la **pathogénèse** de certaines **maladies chroniques** (cancer, diabète...) serait due à un manque ou à une déficience de **communication cellulaire** générant un blocage dans le **cycle de cicatrisation**. Le déblocage de ce cycle peut ainsi déclencher le processus de guérison. Une nouvelle approche thérapeutique est proposée visant à stimuler l'achèvement de la guérison par la régulation de la **signalisation métabolique**. Un essai clinique de faible ampleur s'est révélé prometteur dans le cas d'un trouble du **spectre autistique** traité par de la **suramine médicamenteuse antipurinergique**.

Le rapport sur aqua-officiel.fr



À RETENIR

Les médecins peuvent inclure une activité physique dans la prise en charge du patient présentant une gonarthrose au vu des bénéfices qu'elle génère.

VENTE À MONTROND-LES-BAINS

Les élus de la commune de **Montrond-les-Bains** (42) ont voté à l'unanimité, durant l'été 2018, la vente de 80 % des parts du parc thermal de la ville : **les Illéades**. La situation des thermes est positive avec une **croissance** du CA de **2,5 %** par an et l'accueil de **3 200 curistes** chaque année. Soutenu depuis toujours par la ville, l'établissement avait connu un point critique en 2012 en faisant l'objet d'un plan de sauvegarde sur dix ans. La commune avait dû s'endetter afin de pouvoir maintenir et relancer l'activité. La gestion avait alors été confiée à la société **Opalia**. Celle-ci en est garante jusqu'en 2022, année durant laquelle la transition de propriétaire aura lieu. Deux candidats sont actuellement en lice. La conclusion de la vente devrait être effective fin 2018, début 2019.

POLITIQUES DE PRÉVENTION

Dans son rapport annuel du 4 octobre sur l'**application des lois de financement de la Sécurité sociale**, la Cour des comptes souhaite que des mesures structurelles soit mises en place pour consolider le retour à l'équilibre de l'assurance maladie. Les magistrats financiers expliquent notamment que les politiques de prévention sont insuffisantes. Ils ciblent plus particulièrement la faiblesse des actions pour les **accidents du travail**, l'**ophtalmologie** et les **maladies cardiovasculaires**. Pour ces dernières, des initiatives, telles que la lutte antitabac, sont préconisées en ciblant, par exemple, les boissons alcoolisées. La Cour des comptes rapporte que des incitations de prévention doivent aussi être déployées auprès des médecins et qu'un équilibre durable passe par une réorganisation des offres de soins.

Les rapports sur aquae-officiel.fr

RELANCER LA SILVER ÉCONOMIE

Le 22 octobre Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, a initié des mesures de relance concernant les activités économiques destinées aux séniors.



Résultant de l'accroissement de l'**espérance de vie** et du vieillissement des populations, la **filière Silver économie** impacte tous les secteurs des produits et services dédiés aux personnes âgées et, notamment, celui de la santé et du **bien vieillir**.

DISCOURS D'AGNÈS BUZYN

La réunion du discours d'Agnès Buzin sur le lancement de la filière Silver économie a donc permis de lancer les travaux de renouvellement de la filière qui s'appuie, selon la ministre, sur une **diversité de besoins** mêlant personnes âgées, jeunes retraités actifs et individus en perte d'autonomie. Un grand nombre d'acteurs est concerné par cette économie transversale : entreprises, collectivités territoriales, gérontopôles, organismes médicosociaux, etc. Agnès Buzyn a insisté sur l'importance des politiques publiques de **prévention** et d'**accompagnement** des personnes âgées pour lutter, entre autres, contre la **perte d'autonomie**. Elle a évoqué les technologies les plus avancées dans ce secteur comme la **domotique** ou l'ensemble des techniques de l'électronique, la **robotique**, le système d'information et l'**intelligence artificielle**, en valorisant un **savoir-faire médical national**. Toutefois, elle a rappelé que cette économie est un écosystème récent et varié qui a besoin de structuration pour se développer afin d'éviter de stagner.

INITIATIVES DE LA FILIÈRE

Les premiers travaux dans ce domaine ont conduit à un **contrat de filière Sil-**

ver économie signé par les anciens ministres **Michèle Delaunay** et **Arnaud Montebourg**, le 12 décembre 2013, dont l'objectif était de transformer le vieillissement démographique en opportunité de croissance pour les entreprises. Début octobre, le gouvernement a lancé une concertation citoyenne sur le **Grand âge et l'autonomie** pour que les Français apportent des réponses à la question *Comment mieux prendre soin de nos aînés ?* Elle vise l'instauration d'un **projet de loi** pour fin 2019. Afin de dynamiser le secteur, une nouvelle gouvernance a été lancée le 22 octobre, dirigée par le président de **France Silver Éco**, **Luc Broussy**. Il sera assisté d'un **bureau d'animation** de la filière comprenant notamment la **Fédération hospitalière de France**. De plus, une réunion se tiendra tous les deux mois présidée par un **comité national de la Silver économie** afin de piloter le secteur et de soumettre des propositions aux pouvoirs publics. À l'horizon 2019-2020, une feuille de route sur les objectifs de la Silver économie fournira de nouvelles informations sur le devenir de cette filière.

À RETENIR

Le développement de la Silver économie passe en priorité par une bonne structuration des acteurs privés et publics attachés à la filière.

LOCATIONS DE COURTE DURÉE : LOI ELAN

Un projet de loi sur l'Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) a été adopté le 13 octobre par le Sénat et devrait être promulgué d'ici fin 2018.

Présenté par **Jacques Mézard**, l'ancien ministre de la Cohésion des territoires, ce texte de loi prévoit de consolider les procédés d'**encadrement des locations à courte durée** en mettant en place des **répressions pénales et financières** plus importantes.

DISPOSITIFS DE LOI

La loi Elan rend désormais obligatoire la **mention du numéro d'enregistrement** auprès de la commune relatif aux annonces de locations en ligne. Il a aussi été annoncé un décompte du nombre de nuitées louées et un **blocage** au-delà de **120 jours par année** pour les mises en location en **résidence principale**. La loi Elan valide donc l'**interdiction** de louer sa résidence principale plus de **120 jours** par an pour les communes ayant instauré un service en ligne d'enregistrement des locations de courte durée. Le non respect de ce principe sera sanctionné par une **amende** maximale de **10 000 €** au **propriétaire** et de **50 000 €** par logement pour les **plateformes de locations saisonnières**. Dans le cadre d'une non mention de numéro d'enregistrement

sur les annonces, le texte de loi énonce une amende de **5 000 €** pour le propriétaire et de **12 500 €** euros par logement pour les plateformes.

ENGAGEMENTS D'AUTORÉGULATION DU SECTEUR

Avant même la promulgation de la loi Elan, un **accord** entre l'Union nationale pour la promotion de la location de vacances (**UNPLV**), qui comprend aussi la **Fédération nationale des offices de tourisme**, et le gouvernement a été signé le **6 juin**. Il vise à instaurer d'ici fin 2018 un **dispositif automatique de blocage** des annonces au-delà de 120 jours de location. De même, un procédé d'**identification des annonces** qui auraient été mentionnées deux fois sur d'autres plateformes sera instauré afin d'éviter que les sites puissent changer leur annonce après avoir atteint la limite des 120 jours de location. Un troisième engagement a pour objectif de mieux **différencier** les **résidences principales** et les **résidences secondaires**.

Le rapport sur aquae-officiel.fr

MARCHÉS PUBLICS

COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY (01)

AVIS DE MARCHÉ

Objet du marché : Construction d'un centre aquatique (6 200m²)

Lieu d'exécution : Saint-Genis-Pouilly (01)

Caractéristiques principales : Marché public d'assurance construction, police dommages ouvrage (DO), divisés en lots, pour la réalisation de locaux comprenant notamment un bassin sportif (25m) et de loisirs (125m²), un espace bien-être autonome et des espaces extérieurs.

Contact : Soderec - A l'attention de M. Kokocinski - 89 rue de la Villette 69003 Lyon

Courriel : fkokocinski@lasoderec.com

Date limite de réception des offres : Le 26 Novembre à 12h.

COMMUNE D'AVALLON (89)

AVIS DE MARCHÉ

Objet du marché : Réhabilitation de la piscine municipale

Lieu d'exécution : Avallon (89)

Caractéristiques principales : Marché public divisé en lots : désamiantage - démolition - curage, gros-œuvre, charpente métallique, cloisons - doublage - faux plafonds, équipements, traitement de l'eau, espace bien-être, aire de jeux, etc.

Contact : À l'attention de M. le Maire, 37 grande rue Aristide Briand, boîte postale 167, 89206 Avallon cedex. (Téléphone : 03 86 34 84 17)

Courriel : marchespublics@ville-avallon.fr

Date limite de réception des offres : Le 03 Décembre à 16h30.

EN BREF

VITTEL ET CONTREXÉVILLE SE RÉNOVENT

Les stations de **Vittel** (88) et **Contrexéville** (88) vont entamer une transformation de leur centre-ville avec un budget de **4 076 000 €**, pour l'instant. La région **Grand Est** et l'État fourniront également des aides pour la réalisation des chantiers mais, à ce jour, le montant du financement n'est pas connu. Un projet a été lancé début octobre avec une adoption du programme et du crédit de paiement relatif à l'opération par le **conseil municipal**. Les travaux devraient commencer en **2020** et durer 4 à 5 ans, avec le recrutement d'un **maître d'œuvre** en **2019**. Cette rénovation, qui vient s'ajouter aux actions de la région, avec notamment la réouverture du **Train des Eaux** (*Aquæ* n° 135), permettra, en partie, de soutenir l'**activité thermale locale**.

EXTENSION DES BAINS DE BARACCI

Le 3 octobre, un projet de **réhabilitation** et d'**agrandissement** des **Bains de Baracci** a été présenté à la mairie d'**Olmeto** (20) par les équipes. L'objectif est de créer un bassin **aqualudique** extérieur et de redéfinir les espaces intérieurs pour étoffer l'offre loisir et bien-être et **diversifier la clientèle** en vue de prolonger la **saison touristique**. L'**appel d'offres** aura lieu courant **2019** pour des travaux qui devraient commencer au quatrième trimestre 2019. Le coût total du projet est estimé à **1 250 000 €** et sera porté par la commune d'Olmeto, des partenaires financiers et l'**Agence de tourisme de la Corse**. Pour cette dernière, ce projet s'inscrit dans le nouvel **axe de croissance touristique** de la Corse, qui se matérialisera par la création du **Cluster Tourisme et Art de vivre-bien-être** d'ici la fin 2019.

Vous recherchez une secrétaire médicale ?

Gratuitement, CULTURE ET FORMATION vous aide à trouver votre future collaboratrice



- Culture et Formation est **spécialisée** dans la formation de secrétaire médicale **depuis 35 ans**.
- Nous vous envoyons des CV de secrétaires médicales bien formées et motivées, **quelle que soit votre région, en CDD, en CDI ou en stage.**

N'hésitez pas à nous consulter :
par mail : offre_emploi@culture-formation.fr
ou par téléphone : **03 27 32 56 37**
www.culture-formation.fr



Culture et Formation

Centre Privé d'Enseignement à Distance soumis au contrôle pédagogique de l'Etat.

OFFRE D'EMPLOI



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

H/F DEUX MÉDECINS THERMAUX

Les Thermes de Bains les Bains, au cœur de la commune de la Vôge les Bains, sont à la recherche de deux nouveaux médecins thermaux (avec possibilité d'exercice de la médecine générale) pour la saison 2019 et les années à venir.

Les Thermes de Bains-les-Bains, station thermale de la Chaîne Thermale du Soleil, bénéficient d'un cadre naturel privilégié à 30 km d'Épinal dans le département des Vosges.

Deux orientations thérapeutiques :
- La rhumatologie
- Les maladies cardio-artérielles

Des programmes complémentaires en fibromyalgie, en gonarthrose, en hypertension, et de l'activité physique adaptée, viennent compléter la prise en charge globale de nos curistes.

Les conditions d'installation avantageuses pourront vous être communiquées indépendamment de cette annonce

≡ Informations complémentaires :

Une maison pluridisciplinaire médicale ouvrira ses portes en 2019 au cœur de la commune de la Vôge les Bains.

www.medecinthermal.com/medecin-thermal-bains-les-bains
(descriptif et profil de poste)
www.chainethermale.fr/bains-les-bains

≡ Contact :

Jean-Michel MASSET
Jean-michel.masset@chainethermale.fr - Tél : 07 77 23 16 44

PALINDROME

EDITION

GROUPE PROFESSION SANTE **Classifieds**

VOUS RECRUTEZ ?

Découvrez notre offre d'annonces «Emplois Santé» dans
Le Quotidien du Médecin, Le Généraliste & Aquæ
Print - Web - Réseaux sociaux

LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
www.lequotidienmedecin.fr

le généraliste

AQUÆ
L'OFFICIEL EAU SANTÉ & BIEN-ÊTRE

☎ **01 73 28 13 07**

✉ contact-classifieds@gpsante.fr

TECHNOLOGIES IMMERSIVES EN SPORT-SANTÉ

Le salon de la rééducation, de la masso-kinésithérapie et du bien-être, Rééduca, qui s'est tenu du 25 au 27 octobre à Paris, a été l'occasion de récompenser les innovations en santé.



Chaque année, le salon Rééduca réunit les professionnels de la rééducation et de la santé en présentant le **devenir technologique** du matériel utilisé au quotidien par les kinésithérapeutes, ainsi que les **solutions de diversification d'activité** s'orientant vers la forme et le bien-être. Pour l'édition 2018, **153 exposants** étaient présents, avec la création d'un **Espace Start up** pour valoriser 12 talents dans l'innovation.

THÉMATIQUES DU SALON

Le salon s'est articulé autour de **6 thématiques** : *1 Jour 1 Sport 1 Kiné, Forum Exposants, Ateliers, Rééduca Innov 2018, Conversations multidisciplinaires et Congrès scientifiques*. Le *Forum Exposants* a présenté 18 sessions autour des solutions et des technologies pour la rééducation, ainsi que des retours d'expériences scientifiques. Les *Ateliers* ont introduit 24 sessions durant 3 jours en proposant une formation et des techniques aux kinésithérapeutes. De plus, des séances de **pilates**, de **mobilisation lombaire**, de **massage bébé** ou de méthode **Mézières** ont eu lieu. Plusieurs thèmes ont été abordés lors des *Conversations multidisciplinaires*, comme la **maladie de Parkinson**, la **reconstruction mammaire** ou la **réadaptation cardiaque**. La thématique *1 Jour 1 Sport 1 Kiné* a consacré le rôle essentiel du kinésithérapeute dans le domaine du sport avec, notamment, la **nutrition** et la **chronobiologie**. Enfin, le sujet sur la prise en charge

interprofessionnelle du **patient obèse**, considéré comme une nécessité de santé publique, a été évoqué lors du congrès de l'**Institut national de kinésithérapie**.

INNOVATIONS RÉCOMPENSÉES

Les Trophées *Rééduca Innov'* ont retenu **8 projets innovants** sur les 23 dossiers reçus. Parmi les lauréats, la startup **Virtualis** a été primée pour son **PhysioVR**, une solution logicielle destinée à la rééducation fonctionnelle et dotée d'une thérapie miroir en réalité virtuelle. **Innorehab** a aussi retenu l'attention du jury grâce à son innovation **Wheeleo®**, une canne quadripode équipée de roulettes libres à 260° qui, grâce à son appui constant lors des déplacements, sécurise la marche et la rend plus fluide. Un autre lauréat a été récompensé : **Actech Pro**, qui a présenté un mur d'entraînement polyvalent et interactif visant à améliorer l'acuité de l'utilisateur et sa mémoire en se fondant sur des programmes illimités composés de lettres, de chiffres, de couleurs, via une application intitulée **SMARTfit**.

À RETENIR

Le développement de la cryothérapie, de la rééducation sportive et l'essor des technologies immersives représentent les grandes tendances du marché.

EN BREF

UN LABORATOIRE D'EXPERTES BEAUTÉ

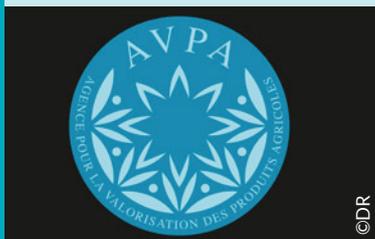
Le groupe **Marie Claire** a lancé, le 18 octobre, un laboratoire de réflexion sur la beauté, **Beauty Advisor**, proposant des pistes de développement pour les marques et les partenaires de l'**industrie cosmétique**. Fort de son pouvoir d'influence dans le secteur cosmétique, le groupe français souhaite ainsi accompagner des marques dans le but de tester le potentiel de produits en cours de lancement sur le marché. Afin de créer une communauté d'expertes du domaine, le groupe a sélectionné **2 000 femmes** ayant répondu à une vingtaine de questions. Parallèlement, dix femmes **microinfluenceuses** ont été retenues pour témoigner tous les deux mois sur une **thématique beauté** à la suite de **tests produits**. Ces leaders d'opinion génèrent un taux important d'engagement recherché par les marques et **Beauty Advisor** propose justement une **visibilité média** plus appuyée.

PRIX DE L'INNOVATION CONTRE LE TABAC

L'**institut Pierre Fabre de tabacologie** (IPFT) a lancé une campagne de recrutement pour son premier **prix de l'innovation** contre le **tabagisme**. L'objectif de cette récompense est d'accompagner un **projet innovant** autour de la lutte contre le tabac, aussi bien pour l'aspect **préventif** que pour le suivi du **sevrage** chez les patients. Ce programme est ouvert aux participants seuls ou en groupe et plus précisément à toutes les innovations apportées par des scientifiques, des PME, des professionnels de santé ou des patients qui contribuent à l'amélioration des pratiques professionnelles, selon le **Dr Etienne André** de l'IPFT. En fonction de la typologie du projet et en plus d'une récompense de **5 000 €**, les laboratoires Pierre Fabre soutiendront le lauréat tout au long de la réalisation. Le dépôt des candidatures doit s'effectuer avant le **18 décembre**, le jury est sous l'égide du conseil scientifique de l'IPFT et présidé par le **Dr Anne-Laurence Le Faou**, présidente de la **Société Francophone de Tabacologie**.

EUROPE

CONCOURS DES EAUX GOURMET AVPA



©DR

Les inscriptions au **3ème Concours International des Eaux Gourmet AVPA-Paris 2019** sont officiellement ouvertes. L'événement, qui distingue les eaux plates et les eaux gazeuses légères, mixtes, de caractère du monde entier, a réuni, lors de la précédente édition en 2018, **plus de 75 eaux** venues d'une **vingtaine de pays**. La **remise des prix** aura lieu en **mars 2019** lors de la « Journée mondiale de l'eau ». Renseignements et inscriptions : www.avpa.fr.

INNOVATION À GLION

L'institut suisse de management hôtelier **Glion** a lancé, en avril, un programme **Wellness to Business** s'adressant aux professionnels du secteur, et un restaurant, le **Fresh**, spécialisé dans la cuisine détox et écoresponsable. Ce module permet de traiter des sujets d'actualité en matière d'**innovation** et de **technologie** dans le bien-être. Un **partenariat** avec la **Clinique La Prairie** et son centre médical a été conclu afin de mettre en place des initiatives communes sur les pratiques du **spa médical**.

SPA AU PÉROU



©Inkaterra

L'hôtel péruvien **Inkaterra Hacienda Urubamba** vient d'ouvrir un spa situé dans la Vallée sacrée des Incas : le **Mayu Spa**. Inspiré de l'architecture traditionnelle andine, le spa comprend un bassin, quatre salles de soins avec des produits naturels issus d'herbes médicinales et un sauna. Un concept **Earth to Table** propose aux clients de cueillir leurs propres produits au sein d'une plantation biologique.

AMÉRIQUE

CENTRE MATERNEL

Un centre de bien-être a été inauguré le 13 octobre à **Regina**, au **Canada**. Le centre **FamilyFirst** vise à accompagner des parents l'année suivant l'accouchement afin de prévenir ou de guérir une **dépression post partum**, mais aussi pendant la grossesse et l'accouchement. L'équipe se compose de deux **doulas**, d'une **naturopathe** et d'une conseillère. Il proposera un suivi personnalisé et des ateliers de groupe.

MARQUE DE SEL



©Salt Hotel

Le groupe hôtelier mauricien **Lux Resorts** lance une marque de sel **Salt** pour son hôtel **Salt of Palmar** à l'île Maurice, dont l'ouverture est prévue en novembre. L'objectif est de réunir population locale et visiteurs *via* un échange de bonnes pratiques. Le **spa Salt Equilibrium** proposera des soins à base de sel à côté de la ferme de sel où les touristes pourront se prêter à une participation active en cuisinant ou en rejoignant des ateliers de pêche ou de poterie.

ASIE

TOURISME GÉOTHERMIQUE

La Chine a accueilli un **séminaire international** sur les **ressources thermales** et le **tourisme climatique** à **BeiBei** à **Chongqing**, à la mi-octobre, réunissant **350 experts** en sources chaudes, universitaires et entrepreneurs. La municipalité de Chongqing, capitale mondiale des sources thermales depuis 2012, a été mise en avant pour devenir une **destination touristique thermale internationale**. En vue de soutenir le projet de Chongqing, 17 spécialistes ont été sélectionnés.

ÉTUDE FACE



©PF Algérie

Les laboratoires **Pierre Fabre Algérie** ont lancé, en octobre, une première étude d'observation en Algérie, en collaboration avec **40 dermatologues**. Intitulée **Facial Acné Cleanance Expert**, celle-ci a été menée par les laboratoires dermatologiques **Avène** et a porté sur un soin **dermocosmétique** de la marque Avène : **Cleanance Expert**. Les résultats ont montré l'efficacité de l'association du soin avec la prise de médicaments dans le traitement de l'acné, ainsi qu'une bonne tolérance de la part des patients.

AFRIQUE

TUNISIE, 2^E DESTINATION THALASSO

Selon les données recueillies par le journal *Al Chourouk*, la **Tunisie** se positionne toujours comme la **deuxième destination** mondiale de **thalassothérapie**, derrière la **France**. Les établissements du secteur ont ainsi accueilli **156 086** personnes en 2017, moins qu'en 2010 (162 602) mais un chiffre trois fois plus important que celui de 2016. Le tourisme de bien-être attire 5 millions de visiteurs et représente des revenus annuels s'élevant à 303 millions d'euros..